



# DOSSIER DE SURRENDETTEMENT

Par **CEJEE**, le **08/02/2009** à **21:05**

Bonsoir,

Je suis actuellement en dossier de surendettement à la banque de France depuis 2006, étant donné ma situation financière catastrophique avec un enfant en bas âge que j'éleve seule, j'ai donc dû redéposer une demande en 2009. J'ai reçu une attestation de dépôt, le problème est que je suis assaillie par des courriers d'huissiers ainsi que des menaces téléphoniques, d'autre part un organisme de crédit me menace par téléphone et par courrier concernant un prêt que j'aurais octroyé en 1991 pour l'achat d'un véhicule, je n'ai plus ce véhicule depuis 1994 car il a été détruit par la casse suite à un grave accident de la route, de plus un garant était inscrit sur le contrat de ce crédit dont hélas je n'ai plus en ma possession, que dois-je faire ??? je suis désespérée, n'y a-t-il pas une clause étant donné le délai qui puisse me dispenser de celui-ci ??? Merci j'attends votre réponse.